



## **AVIS DE REUNION PUBLIQUE D'information et de concertation**

### **Elaboration du PLU de Marguerittes (Plan Local d'Urbanisme)**

Mes chers concitoyens,

Dans un souci de transparence et dans le cadre de la concertation décidée par le Conseil Municipal, je vous convie à participer nombreux, à la réunion publique d'information qui se déroulera :

**Salle communale Claude ERIGNAC – Mardi 5 juillet 2011 à 18 h 00  
En Mairie de Marguerittes**

Je rappelle que le droit des sols de la commune de Marguerittes est actuellement régi par le POS : Plan d'Occupation des Sols approuvé le 09/08/1982 qui a subi plusieurs révisions ou modifications et qu'il n'est plus révisable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La Commune a délibéré le 31 janvier 2007 pour prescrire la révision du POS valant élaboration du PLU. Cette démarche n'a pas abouti eu égard aux nombreuses évolutions récentes qui concernent les PLU de « nouvelle génération ». Le caractère de la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), les orientations du SCOT du Sud-Gard, les dispositions du Grenelle de l'environnement, sont devenus incontournables.

En parallèle, la Commune a souhaité que les études menées dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondation soient suffisamment avancées afin d'appréhender l'aménagement du territoire communal sans faire abstraction du risque inondation.

L'élaboration de notre PLU sera fondée sur des évolutions modérées qui restent à définir par un travail en commission. En effet, eu égard à l'importance des enjeux, j'ai proposé de confier à la commission municipale de l'urbanisme, le suivi de l'élaboration du PLU.

La population de Marguerittes sera associée à la démarche selon des dispositions permettant une véritable concertation.

Un diaporama vous sera présenté par la Commune, assistée par le Cabinet EBC&I à qui la Commune a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les études du PLU. Vous pourrez à cette occasion vous exprimer et avoir des réponses concrètes à des questions éventuelles sur les modalités de déroulement de la procédure.

D'autres moyens de présentation et d'information publique vous seront proposés quand l'avancement des études du PLU le justifiera.

Votre présence sera un témoignage de l'intérêt que vous portez à la Commune de Marguerittes. Dans l'attente de vous accueillir nombreux, je vous prie de recevoir mes salutations sincères et dévouées.

Le Maire, Willam PORTAL